

**Conférence-débat du 06 juin 2008 à AMBIERLE**  
**par B.FURNON**  
**L'EDUCATION POPULAIRE EN FRANCE**  
**Dans le cadre du centenaire de la Ligue de l'Enseignement**

**Sources :**

- Une histoire de l'Education Populaire Jean Marc MIGNON (Ed. La Découverte 2007)
- Des loisirs et des jeunes J.Pierre AUGUSTIN et Jacques ION (Ed.Ouvrières 1993)
- Qu'est ce que la Ligue de l'Enseignement ouvrage collectif de la Ligue collection l'information Citoyenne (Ed. l'Archipel 2006).
- Education Populaire, un bel avenir ? Hors série du journal « Politis » Sept 2006
- Les centres sociaux ouvrage collectif 2004 (Presse universitaires)

**Introduction**

Tenter de résumer l'Education Populaire n'est pas chose facile, tant les oppositions ont été fortes à partir du XIXème siècle. De façon très schématique, nous tenterons de décrire d'abord les débuts de l'Education Populaire ; ensuite, nous résumerons assez largement la naissance et le développement de la Ligue de l'Enseignement qui nous est chère ; dans une 3<sup>ème</sup> partie, nous essaierons de décrire les concurrences, voire les conflits entre laïcs et confessionnels ; dans un 4<sup>ème</sup> point, nous évoquerons une certaine prise en charge par l'état de l'Education Populaire à travers le développement des MJC et des Centres sociaux ; nous terminerons en parlant de l'Education Populaire aujourd'hui.

**L'Education populaire définition :**

Ce concept fait référence à l'acquisition de savoirs, au développement d'un certain esprit critique, à l'éducation tout au long de la vie (appelée aussi éducation permanente), aux loisirs et même à des prises de positions politiques. Définir donc l'éducation populaire n'est pas chose aisée surtout si on veut être complet. Prenons les 2 mots successivement dans le Petit Robert :

*Education* = « mise en œuvre des moyens propres à assurer la formation et le développement d'un être humain »,

Populaire = « ce qui appartient au peuple, ce qui émane du peuple »,

Autre définition : celle de Jean Louis MIGNON :

L'éducation populaire est « un apprentissage des hommes et des femmes à une réflexion libre et critique sur l'ensemble de leurs activités et sur leur engagement dans la cité ».

3 principes de base :   Apprentissage (acquisition de savoirs)  
                                  Réflexion (esprit critique sur les actions et la société)  
                                  Engagement (prise de position du citoyen)

L'éducation populaire commence à l'école.

**1/ Les débuts de l'Education Populaire**

XVIIIème siècle :

Les Encyclopédistes (D'Alembert) ainsi que les philosophes (Diderot, Rousseau) demandent l'émancipation sociale et politique de l'homme grâce à la connaissance et à l'éducation.

Condorcet (1792, rapport sur l'instruction publique devant l'Assemblée Législative) affirme : « nous avons pensé que, dans un plan d'organisation générale, notre premier soin devrait être de rendre, d'un côté l'éducation aussi égale, aussi universelle, de l'autre aussi complète que les circonstances pouvaient le permettre ».

Un député nommé Louis Portiez prononce en 1793 un discours devant la Convention en plaidant pour la formation de la jeunesse par les voyages, la découverte de l'art, les visites dans les entreprises... C'est l'annonce des activités socio-éducatives.

XIXème siècle : les oeuvres sociales de l'Eglise.

La révolution industrielle crée une grande misère parmi la population ouvrière. L'église va créer à partir de 1830 des patronages afin d'accueillir les enfants de familles les plus démunies, c'est l'introduction des idées sociales au sein de l'église. En 1901, ces œuvres sociales deviendront la FSCF (Fédération Sportive et Culturelle de France).

Au XIXème siècle création de la Ligue de l'Enseignement.

## 2/ Naissance et développement de la Ligue de l'Enseignement

Les laïcs vont eux aussi apporter leur pierre dans la construction de l'Education Populaire.

Revenons sur le contexte historique : après la révolution de 1848, est créé par la 2<sup>ème</sup> république le suffrage universel (au moins pour les hommes) apportant un grand espoir parmi les Républicains, espoir vite déçu par l'élection de Louis Napoléon Bonaparte comme président. Celui-ci fomentera le coup d'état du 2 décembre 1851 qui devait conduire au second Empire.

Jean Macé, journaliste républicain, après avoir réfléchi sur ces événements, déclare : « Avant d'instituer le suffrage universel, il aurait fallu trente ans d'instruction obligatoire ».

Contraint à l'exil en Alsace à cause de ses idées, il crée en 1863 la Société des Bibliothèques Populaires du Haut-Rhin, puis avec Jules VERNE, il édite le journal « le Magazine d'Education et de Récréation » (il s'agit d'associer éducation et divertissement)

- le 29 octobre 1866, Jean Macé appelle au « rassemblement de tous ceux qui désirent contribuer au développement de l'instruction dans leur pays ». C'est la naissance de la Ligue de l'Enseignement le 15 novembre 1866. Le 1<sup>er</sup> cercle de la Ligue est ouvert à Metz par un professeur avec le soutien de la loge maçonnique de la ville. L'église réagit en excommuniant les membres de ce cercle.
- Bientôt, des cercles voient le jour dans 72 départements mêlant croyants et incroyants, tous anticléricaux favorables à un droit d'accès pour tous à la culture et à la connaissance. Jean Macé affirme : « La Ligue ne s'occupe que de l'éducation au suffrage universel, non pour faire des élections mais pour faire des électeurs, non pour faire des candidats, mais pour faire des citoyens !!! »
- Lutte pour l'instruction publique : en 1870, un conscrit sur trois ne savait pas lire. Alors, est lancée une pétition nationale appelée « Mouvement national du sou contre l'ignorance » en sept 1871 qui recueillera 1 300 000 signatures en 15 mois et réclamera à l'Assemblée Nationale une instruction publique, gratuite, obligatoire et laïque. Cette action aboutira sous l'influence des Ligueurs (Ferdinand Buisson, Paul Bert, René Gobelet) au vote des lois scolaires de Jules Ferry en 1881 et 1882 instituant un enseignement primaire gratuit, laïque et obligatoire.
- Création de la Fédération Ligue de l'Enseignement : en même temps en 1881 dans les locaux du Grand Orient de France, est créée la grande fédération qui réunit les cercles de la Ligue de l'Enseignement, les bibliothèques populaires, les sociétés du sou des écoles laïques, les sociétés de secours mutuel, les sociétés de cours d'adultes. La Ligue est consacrée organisation républicaine par Léon Gambetta au Trocadéro le 21 avril 1881.
- Apparition des œuvres post et péri-scolaires : déjà en 1882, les ligueurs, poursuivant leur réflexion, pensent que « l'action éducative doit se prolonger bien au-delà de l'âge de 12 ans », c'est l'affirmation de la nécessité de l'éducation permanente. Les patronages laïques, les coopératives, les conférences, les cours de perfectionnement .... prennent un grand essor favorisé en 1901 par la loi sur les associations. Ce seront alors les associations d'anciens élèves, ancêtres des amicales laïques, qui seront la base des œuvres post et péri scolaires.

Les associations laïques se regroupent en Fédérations départementales, c'est ainsi que sera constituée en 1908 la FOL de la Loire.

La guerre de 1914 -1918 affaiblira considérablement la Ligue de l'Enseignement, de nombreux militants ayant disparu. Plusieurs années seront nécessaires pour apporter une nouvelle dynamique.

En 1925, sera créée la Confédération Générale des Œuvres Laïques, Scolaires, Post-Scolaires, d'Education et de solidarité sociale. De cette confédération, seront issus différents services, les UFO :

1928 l'UFOLEP (Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique)

1933 L'UFOLEA (Union Française des Œuvres Education Artistique) et l'UFOLEIS (Union Française des Œuvres d'Education par l'Image et le Son)

1934 L'UFOVAL (Union Française des Œuvres Vacances Laïques)

1937 Centre laïque des Auberges de Jeunesse

1937 CEMEA (formation des moniteurs de centres de vacances)

1937 avec la CGT, Tourisme Vacances pour Tous

1939 USEP (Union Sportive Enseignement Primaire)

- Cette intense activité s'accompagne d'un engagement antifasciste dans le cadre du Front Populaire. Aussi, en 1942 la Ligue de l'Enseignement est dissoute par le gouvernement de Vichy et entre dans la clandestinité. Son congrès de reconstitution aura lieu en sept 45 à Paris. Les Francs (Francs et Franches Camarades) sont créés en 1944 avec l'aide de la Ligue (rassembler les mouvements de jeunesse laïcs).

En 1946, les principes de la laïcité sont intégrés dans la constitution. La guerre scolaire va reprendre (loi Barangé : 1955, loi Debré : 1959).

- Vers l'éducation permanente : une réflexion profonde mène à de nouvelles orientations pour répondre aux « problèmes de désadaptation que pose au travailleur et au citoyen modernes la civilisation nouvelle ». En 1967 juste après son centenaire, la ligue prend le nom de Ligue Française de l'Enseignement et de l'Education Permanente ; L'objectif est de parvenir au plus grand épanouissement possible de chaque individu, réflexion qui se poursuivra avec la révolte de 68. Avec le CNAL (Centre National d'Action Laïque), elle défend la constitution d'un grand service public de l'Education Nationale mais, en 1984, ce sera la grande déception et le renoncement à cet idéal.

- Recherche d'adaptation à la société contemporaine : dans les années 80, des congrès vont étudier la constitution d'une société multiculturelle avec la conception d'une laïcité ouverte ou plurielle différente de sa dimension anticléricale d'autrefois.

- En 1987 sont créés les Cercles Condorcet afin de « ne pas subir passivement, mais tout au contraire anticiper, comprendre et accompagner les mutations parfois brutales qui ébranlent la société ».

Avec la montée du chômage, l'augmentation des exclusions, la ligue affirme une autre conception de la vie en société plus solidaire, plus participative, plus juste en opposition à l'ultralibéralisme économique.

La Ligue se pose en même temps la question de l'évolution de l'Education Populaire : agir au niveau du local, dans les milieux populaires avec une nouvelle politique de la ville permettant de donner la parole à ceux qui ne l'ont jamais.

### 3/ Les oppositions entre laïcs et confessionnels

- Tout au long des XIX<sup>ème</sup> et des XX<sup>ème</sup> siècles, se sont affrontées deux conceptions de l'éducation populaire :
  - l'une chrétienne visant à former une élite « éclairée et agissante » (le chrétien social Marc SANGNIER) susceptible d'influencer le plus grand nombre de jeunes possible et de les amener vers l'adhésion religieuse,
  - l'autre, portée par les milieux laïques, cherchant à donner à chaque génération et au maximum d'une classe d'âge les outils intellectuels, les moyens de réflexion permettant à tout individu de se forger ses propres opinions et de se conduire selon les principes de la raison.

Une telle différence d'idéal et d'objectif ne pouvait que conduire à des conflits ou au moins à une concurrence ouverte sur le terrain. Donnons en quelques exemples :

- patronages et colonies de vacances : historiquement, nous avons vu que les catholiques réagissent plus vite à la misère ouvrière liée à l'industrialisation, ils créent dès 1830 des patronages, ils sont suivis quelques décennies plus tard par les laïcs. Les catholiques créent aussi des colonies de vacances qui se regrouperont en une Fédération qu'Emmanuel MOUNIER dénommera plus tard l'Union Française des Centres de Vacances (UFCV). La Ligue créera en 1913 la Fédération Nationale des Œuvres laïques de Vacances d'Enfants et d'Adolescents qui deviendra l'UFOVAL en 1934.
- Auberges de jeunesse : Marc SANGNIER ouvre la 1<sup>ère</sup> dans sa demeure en 1920 pour favoriser le tourisme itinérant. Jean GIONO et Léo LAGRANGE créent à leur tour des Auberges de jeunesse laïques. Deux fédérations séparées vont être instituées.
- Foyer ruraux : les catholiques créent les Maisons familiales rurales en 1935, lieux de formation et d'animation puis, les associations des Familles rurales en 1945. Sur le même modèle Léo Lagrange lance en 1936 les Foyers ruraux qui disposeront d'instituteurs détachés pour la formation agricole et l'animation. En 1950 Pierre Mauroy crée les Foyers Léo Lagrange qui présentent un caractère politique avoué : « attachée au socialisme au sens le plus élevé et le plus ouvert du terme, la Fédération Nationale Léo Lagrange veut être un centre de promotion et de progrès, dans la liberté, la compréhension et l'amitié. Enfin en 1954, la J.O.C monte des relais accueil devenus Foyers de Jeunes Travailleurs gérés aujourd'hui par les municipalités.
- Le cinéma : 2 fédérations vont se partager la projection de films dans les écoles et les patronages. La Ligue de l'Enseignement à une longueur d'avance, elle crée dès 1933, l'UFOLEIS, suivra en 1950, la Fédération des Loisirs et Culture Cinématographiques d'origine catholique. Signalons une initiative intéressante des laïcs : Roger LOUIS, exclu de l'ORTF en 68, fonde la même année le CREPAC (Centre de Recherche pour l'Education Populaire et l'Action Culturelle) dans le cadre duquel Marcel TRILLAT filme des documentaires destinés à ouvrir des débats à partir des sujets d'actualité (bon exemple d'utilisation éducative de la télé).
- L'aide aux exclus : ce sont les catholiques qui ont dans ce domaine le plus grand nombre d'initiatives, deux exemples :  
1954 : appel de l'abbé Pierre pour les sans logis, il fonde Emmaüs ;  
1957 : l'abbé Joseph WRESINSKI quitte Emmaüs parce qu'il veut proposer aux exclus un vrai travail d'éducation populaire, il est à l'origine d'ATD Quart Monde (Aide à toute détresse).
- Emancipation de la femme : depuis 1944, les femmes ont le droit de vote mais il reste beaucoup à faire. Ce sont les laïcs qui vont être à la pointe du combat. Dès 1956 la Ligue de l'Enseignement organise des débats sur la régulation des naissances précédant la création en 1960 du Mouvement pour le Planning Familial, puis se sera le M.L.F avec Antoinette FOUQUE, ensuite Choisir (Gisèle HALIMI) jusqu'en 1975, année du vote de la loi sur l'interruption volontaire de grossesse.

Nous aurions pu évoquer aussi à la suite de Baden Powell, les Eclaireurs de France (1911) et les Scouts de France (1920) mais il n'est pas possible de tout décrire surtout dans les mouvements de jeunesse très nombreux.

### 4/ Entrée en scène de l'Etat dans l'Education populaire :

- c'est en 1936 qu'est créé le 1<sup>er</sup> sous secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux loisirs dirigé par Léo Lagrange le socialiste. Mais c'est surtout Pétain et le gouvernement de Vichy qui ont élaboré les premiers projets d'encadrement de la Jeunesse avec l'ouverture des chantiers de jeunesse en 1940. Le but de Vichy, unifier les mouvements de jeunesse pour mieux les contrôler, former de chefs (écoles de cadres dont celle d'Urvage). La résistance causera la rupture avec ces mouvements.
- Après la guerre en 1945 c'est un foisonnement d'initiatives dont certaines sont aidées ou même encadrées par l'Etat. La Ligue de l'Enseignement se reconstitue en 1945 mais deux mouvements vont marquer l'époque de la reconstruction : « peuple et culture » et « travail et culture » d'où vont être issus les 1<sup>ers</sup> fonctionnaires de l'éducation populaire.
  - Le 1<sup>er</sup> a pour objectif d'abolir les classes économiques grâce à une culture unique (plus de culture bourgeoise et de culture ouvrière (« rendre la culture au peuple et le peuple à la culture » = idéal très utopique).

J. Dumazedier, un des créateurs du mouvement est nommé inspecteur principal de l'éducation populaire au M.E.N, création des Inspecteurs des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire (ancêtres des inspecteurs de la Jeunesse et des Sports). Projet de création des écoles normales d'animateurs.

- Le 2<sup>ème</sup>, proche du P.C, veut s'appuyer sur les comités d'entreprises pour offrir la culture à tous (prix réduits, rencontres avec les artistes dont Jl. Barrault, Ch. Dullin..., formation d'animateurs ....).

Grâce au soutien de l'Etat c'est la décentralisation théâtrale (création de centres dramatiques Nationaux) dont St Etienne avec J.Dasté.

En 1947 Le festival d'Avignon voit le jour grâce à Jean Vilar nommé directeur du TNP (une seule culture ouverte à tous grâce à des professionnels)

- Après 58 l'Etat poursuit son action de professionnalisation de l'animation culturelle.
- En 58, création du Haut commissariat à la Jeunesse dans le ministère de la Jeunesse et des sports sous l'impulsion de Maurice Herzog et en même temps apparition du Ministère d'Etat des Affaires Culturelles tenu par A. Malraux. Grande opposition entre les deux, le 1<sup>er</sup> reprochant son élitisme au second.

L'Etat surtout sur l'impulsion de Maurice Herzog va modifier sa perception de l'éducation populaire à partir de plusieurs éléments :

- 1) *Augmentation du temps libre* : 1956 = 3<sup>ème</sup> semaine de congés payés, en 1969 la 4<sup>ème</sup> semaine, 1967 : scolarité obligatoire portée à 16 ans ;
- 2) *Forte immigration*, création des grands ensembles immobiliers avec nécessité d'y développer le lien social ;
- 3) *Evolution de la structure de la famille* (nucléaire et de + en + monoparentale)

Les conséquences sont :  
- l'ennui des jeunes dans les quartiers ;  
- la construction d'équipements sociaux ;  
- La nécessité de créer une animation socio-culturelle mais Herzog la veut indépendante de tout parti politique. Il va donc s'appuyer sur les M.J.C dont la Fédération (FFMJC) a été créée et présidée par André Philip à la libération avec un plan d'extension qui devait couvrir tout le territoire (jamais totalement réalisé) et un projet (prolonger l'éducation familiale et assurer le plein épanouissement de chacun dans les domaines physique, intellectuel, artistique, social sans esprit de prosélytisme.

Herzog incite les maires à poursuivre ce plan d'extension. Mais à partir de 1966, F.Missoffe veut contourner les organisations trop politisées à son goût (les directeurs de MJC en grande majorité syndiqués à la CGT), il veut s'adresser directement aux jeunes : c'est l'opération 1000 clubs de jeunes.

En 70, J.Comiti poursuit ce travail de destruction, provoque une scission au sein de la FFMJC → UNIREG des MJC (Union Régionale des MJC). De plus, grave conflit avec toutes les fédérations qui se regroupent dans le CNAJEP (Comité National des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire).

Le pouvoir va favoriser aussi après la libération les Centres Sociaux qui mettent en avant leur apolitisme bien qu'ils soient soutenus par le M.R.P.

Petit historique : l'origine des Centres sociaux est assez vague, on a eu tendance à mettre sous le mot Centre social différentes actions, cependant nous pouvons distinguer différentes étapes :

- 1) Des initiatives individuelles de femmes issues de la bourgeoisie qui ont voulu imiter des structures créées en Angleterre et appelées en France « Maisons sociales ». Ces maisons s'installent dans les quartiers défavorisés pour venir en aide aux pauvres. Cette expérience prend fin en 1909 par un procès retentissant, l'une des militantes étant accusée de dérive sectaire.
- 2) Les résidences sociales prennent le relais et se regroupent en 1922 dans la Fédération des Centres Sociaux. Il s'agit d'appliquer les principes du catholicisme social dont le principal objectif est de surmonter la lutte des classes par rapprochement des catégories sociales (créer une grande famille).
- 3) Après la guerre, l'aide des CAF est acquise dès 1948, les centres sociaux sont soutenus par le MRP et pendant 20 années ils vont profiter de la politique d'animation du pouvoir, comme les MJC, selon la règle suivante : pour chaque quartier nouveau, le promoteur doit prévoir une structure socio-éducative. C'est le début de la politique de la ville.

Mais après 70, le caractère apolitique des centres sociaux est remis en cause et les militants, souvent issus du syndicalisme, veulent peser sur le processus de transformation sociale par le biais des projets des centres sociaux.

- Une dernière remarque avant de passer à l'époque contemporaine, c'est le développement de la formation des animateurs professionnels sous l'impulsion de l'Etat :

1964 : création du DECEP (Diplôme d'Etat de Conseiller d'Education Populaire)

1970 : création du BASE (Brevet d'Aptitude à l'animation Socio Educative)

CAPASE (Certificat d'Aptitude à la Promotion des Activités Socio Educatives)

1966 : Initiative du laïc Paul Harvois qui ne veut pas laisser aux catholiques l'animation du monde rural. Grâce à E. Pisani, il obtient la création de postes d'enseignants dans les établissements agricoles, ce sont les animateurs socio culturels.

## 5/ L'éducation populaire et la société d'aujourd'hui

- Après les années 60, l'éducation Populaire passe de l'animation des loisirs à une véritable éducation permanente : ainsi la Ligue de l'Enseignement s'était fixé comme idéal de favoriser par ses actions de formation le développement personnel et la promotion professionnelle, elle espérait en obtenir le monopole, mais la loi Delors de 1971 sur la formation continue puis l'échec en 1984 de Grand service public d'éducation sonnent le glas de ses espérances.
- Le mot éducation populaire a presque disparu du langage officiel. A partir de 1975, on entre dans une période de doute : les jeunes se détournent de la politique, les grosses structures comme les MJC sont désertées, elles deviennent des entreprises de spectacles ou un lieu de vente de loisirs. Les municipalités créent leur propre service jeunesse en recrutant leurs animateurs, elles se rapprochent ainsi de l'association de base plus adaptable et se séparent des grosses fédérations.
- La déception domine : le ministère du temps libre d'André Henry ne donne rien, il devait créer un véritable service d'éducation populaire mais Henry s'y prend mal en voulant appliquer les mêmes recettes qu'en 1936 où il existait peu de choses dans l'animation des loisirs. Il se heurte donc aux différentes fédérations. Pourtant des besoins existent, il faudrait créer du lien social :
  - en 81, ce sont les 1ères révoltes des banlieues (les Minguettes),
  - le problème de l'intégration des « Beurs » se pose en urgence,
  - échec scolaire (création des ZEP),
  - explosion du chômage des jeunes,
  - plus de jeunesse bien définie : on a parlé de « jeunesse éclatée ».

Les jeunes veulent organiser leurs loisirs et se servir en toute indépendance. Les associations sportives ont donc plus de succès ; avec les 35h, les adultes iront plutôt vers les services qui leur proposent activités de maintien en forme.

Un véritable désenchantement s'installe dans toutes les fédérations, même l'UFCV s'exclame dans sa revue : « Qu'elle était belle, l'éducation populaire » !

- dernière évolutions :
  - tentative de réforme de M.G. Buffet qui aboutit à un échec. Elle provoque les 5 et 6 nov. 98 à la Sorbonne les « rencontres de l'Éducation Populaire » afin d'aboutir à un « projet de transformation sociale ». Elle voudrait laisser une place aux associations émergent du terrain mais les grandes fédérations s'y opposent.
  - Avec Chirac le mot populaire est effacé, en 2002 Luc Ferry parle d'Éducation partagée entre école et vie associative, laquelle est rattachée au MEN ;
  - EN 2004 Lamour évoque l'éducation non formelle (tout ce qui se fait en dehors de l'école et qui est rattachée au Ministère de la Jeunesse et des Sports) ;
  - A partir de 2004 les crédits s'amenuisent ou disparaissent.

Peut on encore parler de l'existence de l'éducation populaire ?

- Heureusement, nous avons assisté à une réaction récente : le 15/12/05, le CNAJEP a élaboré une Charte de l'Éducation Populaire dont l'un des objectifs est « la constante transformation de la société en contribuant à construire des alternatives économiques, sociales et politiques dans lesquelles les individus sont coauteurs de leur devenir ».

Il nous faut donc relancer les occasions de rencontres, de débats, de confrontations des points de vue, bases d'une nouvelle laïcité plus engagée vers l'amélioration des conditions sociales.

### En conclusion

Dans quelles directions peut donc aujourd'hui s'orienter l'éducation populaire ?

Réaliser la synthèse de diverses tendances relevées au cours de son histoire et s'adapter à des publics nouveaux c'est-à-dire s'engager :

- 1) dans les multiples activités complémentaires de l'école (contrats éducatifs locaux, politique de la ville avec intervention dans les quartiers sensibles). Participer ainsi au développement de l'égalité des chances en se rapprochant des enfants et ados les plus défavorisés ;
- 2) dans l'éducation permanente liée à la promotion de la personne dans toutes ses composantes ;
- 3) dans l'action culturelle en permettant au plus grand nombre l'accès aux œuvres d'art et même la réalisation d'œuvres d'art ;
- 4) dans la cité en menant des actions susceptibles de donner la parole aux exclus, aux sans droits même si ces initiatives ont pour conséquence l'entrée en conflit avec le pouvoir en place.

En somme, viser à redonner à chaque individu sa dignité humaine.

Toutes ces actions ont pour but de revenir, comme le disait M.G Buffet en 98, à « une démarche d'éducation populaire (qui) peut et doit contribuer à réduire les inégalités d'accès au savoir et à la culture tout en favorisant des pratiques citoyennes déterminantes pour une transformation sociale durable ».